

Réplique à une recension de *Une société secrète : l'Ordre de Jacques Cartier*

G. Raymond Laliberté

Volume 40, Number 2, Fall 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/304450ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/304450ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Laliberté, G. R. (1986). Réplique à une recension de *Une société secrète : l'Ordre de Jacques Cartier*. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40(2), 284–286.
<https://doi.org/10.7202/304450ar>

RÉPLIQUE A UNE RECENSION DE *UNE SOCIÉTÉ SECRÈTE: L'ORDRE DE JACQUES CARTIER*

Je vais commencer par accuser mes péchés. J'avoue ne pas avoir remis sur le métier le texte de ma thèse pour une sixième, une septième... ou une vingtième fois. J'ai cru, et je crois toujours, qu'il était plus utile que je passe à autre chose. Mais l'aurais-je fait, que ne seraient probablement pas disparus ce que Monsieur Genest appelle des néologismes et que je croyais être les outils conceptuels de mon métier d'analyste; outils conceptuels, j'insiste, et non pas simple question de vocabulaire de confrérie.

Maintenant, passons à des aveux plus compromettants. J'avoue avoir promu, alors que je n'en avais pas le droit, NN. SS. Olivier Maurault et Philippe Perrier. J'avoue, à l'inverse, avoir rétrogradé Gérard Filion à la direction du *Devoir*. J'avoue enfin plusieurs omissions du tableau dit de quelques éléments chronologiques de conjoncture, de même que des erreurs: certaines assurément impardonnables, d'autres que je refilerai à mes sources premières et d'autres enfin que je mettrai sur le compte de la mise en page et du transfert de la version manuscrite à la version imprimée. Peut-être même ce tableau n'était-il pas du tout utile. Sans doute, en tout cas, devait-il être parfait pour ceux et celles qui auraient envie de s'y référer, surtout s'ils n'ont pas le temps de lire le livre lui-même; ou s'ils le trouvent trop indigeste.

Une fois ces péchés accusés, peut-on maintenant discuter sur une base davantage utile? Ai-je vraiment donné comme preuve de l'appartenance du sénateur Cyrille Vaillancourt le fait qu'il ait dénoncé son collègue Bouchard à propos des déclarations de ce dernier sur l'OJC? La note 17 de la page 274 du livre, celle-là même dont Monsieur Genest se sert, ne dit-elle pas explicitement de cette appartenance qu'elle est attribuée à un interlocuteur? Je ne la reprends que fort timidement à mon compte, en note précisément, parce qu'aucun document ne me permettait de le confirmer. Je l'ai cependant retenue parce qu'elle me venait d'un collaborateur de Monsieur Vaillancourt. Le fait que Monsieur Vaillancourt ait été libéral et ami de Monsieur Godbout ne me surprend pas le moins du monde: l'Ordre était aussi présent dans ce milieu politique adverse «du traître» duplessiste, comme il était de toutes et chacune des tendances se manifestant au sein du mouvement Desjardins. De même certaines appartenances à l'Ordre ne duraient-elles pas toute une vie active. Au lecteur d'en juger, faute de meilleure preuve en l'occurrence.

De son ami Godbout, la note 17 de la page 238 de mon livre attribue l'appartenance cette fois-ci à deux interlocuteurs, dont l'un a travaillé pendant plusieurs années au secrétariat général de l'Ordre à Ottawa. Je donne, cette fois-ci encore, la paternité de ces affirmations à mes interlocuteurs, prenant soin d'ajouter que je n'avais pu, ici non plus, en trouver de confirmation écrite. Au lecteur encore une fois d'en juger, mais en ne se satisfaisant pas d'une contre-preuve appuyée sur le fait d'une appartenance aux Chevaliers de Colomb. Beaucoup de membres de l'Ordre ont effectivement milité chez les K. of C. tout en étant actifs au sein de l'OJC. C'est d'ailleurs ce qui chagrinait le plus le chancelier Vigeant au moment même de sa grande campagne interne contre ces catholiques insuffisamment nationalistes pour se détacher de leur maison mère américaine; leurs Chevaliers de Champlain parallèles ne réussiront d'ailleurs pas à supplanter les Chevaliers de Colomb, comme en fait foi ma publication.

De même, ne puis-je aujourd'hui regretter ne pas avoir utilisé un plus grand nombre d'entrevues. Je m'en explique raisonnablement, me semble-t-il toujours, aux pages 14 et 154, note 159: j'ai rapidement acquis la conviction que plus un interlocuteur avait été proche de la direction de l'Ordre en tant que décideur, ou encore plus il avait tendance à passer sous silence son appartenance à l'Ordre jadis, plus ses souvenirs s'affaiblissaient ou s'embellissaient et plus il me trompait, inconsciemment j'espère, lorsqu'il m'était possible de vérifier ses dires à même des sources documentaires. Il est des contenus d'entrevues que j'ai purement et simplement mis de côté pour cette raison. Ici aussi je serais tenté de suggérer de se méfier des reconstitutions a posteriori: la désinformation n'est pas le lot que des professionnels internationaux du renseignement et guette tous les chercheurs, je crois.

Terminons maintenant, par ce que le recenseur appelle la carence d'un index onomastique. Il s'agit de ma part d'un choix tout à fait délibéré, celui qui me semblait le plus approprié pour les fins de ma recherche de caractère politique. Je ne prétendrai pas entrer dans les débats d'historiens sur le sujet, mais je suis assuré que ce choix demeure le meilleur en l'occurrence. Et c'est tout à fait expressément que j'ai omis d'attirer l'attention plus qu'il ne me le paraissait nécessaire sur les personnages. J'ai d'ailleurs tu des dizaines de noms que j'ai conservés en mes cahiers et dont je n'avais pas besoin pour les fins de ma démonstration analytique. Je n'accuse donc pas du tout cette carence, ni dans ma thèse, ni dans mon livre. Et je me réjouis que Monsieur Genest se soit rabattu sur les thèmes plutôt que sur les personnages. C'est bien ce que je cherchais.

Je regrette cependant vivement que le recenseur se soit surtout attaché, me semble-t-il, aux sections les plus monographiques du livre, ignorant à toute fin pratique la troisième, précisément celle où j'utilise

le plus les instruments de mon métier pour en donner une analyse plus fine et plus utile politiquement parlant. Analyse dont l'essentiel n'est pas la filiation oijciste du Parti québécois, mais une tentative de contrôle des intervenants sociaux francophones et catholiques et, par ces derniers, de maîtrise de la société civile en passant outre au contrôle politique issu directement des appareils d'État. C'est-là, me semble-t-il, ce qu'il y a de plus novateur dans ma recherche, ce qui a le plus de chance d'être utile aux autres chercheurs, y compris aux historiens.

*Faculté des Sciences de l'Éducation
Université Laval*

G. RAYMOND LALIBERTÉ